

Entech

smart energies


Rapport financier semestriel

au 30/09/2023





Libérer le potentiel des énergies renouvelables

An aerial photograph of a renewable energy farm. In the foreground, a large solar panel array is visible, with rows of panels extending across a green field. In the background, several white wind turbines are scattered across a hilly landscape under a clear blue sky. The overall scene is lush and green, representing clean energy production.

« Face aux défis technologiques posés par la forte croissance des énergies nouvelles dans le mix énergétique, Entech rend possible l'intégration massive des énergies renouvelables grâce à des solutions de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents »

Sommaire

1 Présentation d'Entech

2 Rapport d'activité

- 2.1 Faits marquants du premier semestre
- 2.2 Activité, résultats et situation financière
 - 2.2.1 Activité
 - 2.2.2 Résultats
 - 2.2.3 Situation financière
- 2.3 Evènements postérieurs à la clôture du semestre
- 2.4 Perspectives

3 Etats financiers intermédiaires

- 3.1 Compte de résultat
- 3.2 Bilan
- 3.3 Tableau de flux de trésorerie
- 3.4 Variation des capitaux propres
- 3.5 Notes annexes aux états financiers intermédiaires

4 Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

1 Présentation d'Entech

Face aux défis technologiques posés par la forte croissance des énergies nouvelles dans le mix énergétique, Entech rend possible l'intégration massive des énergies renouvelables et l'accès à l'énergie grâce à des solutions de stockage et de conversion électrique pilotées par des systèmes logiciels intelligents.

Bâtitteur des énergies nouvelles, Entech développe, construit et opère des centrales de production et des systèmes de stockage - batteries ou hydrogène - connectés aux réseaux ou « off-grid ». Créée à Quimper en 2016, Entech a déjà réalisé plus de 300 projets dans le monde et emploie aujourd'hui 160 collaborateurs.

Sélectionnée en 2021 par la French Tech dans son programme Green20 et reconnue par de nombreux prix pour sa capacité d'innovation au service de la transition énergétique, Entech s'engage à agir au quotidien en tant qu'entreprise responsable, d'un point de vue non seulement environnemental mais aussi social et sociétal.

2 Rapport d'activité

2.1 Faits marquants du premier semestre

Contrat majeur en stockage d'énergie auprès d'un groupement public conduit par GEG

Le 30 mai 2023, la société a annoncé avoir remporté un contrat-cadre avec quatre acteurs publics de l'énergie situés en Isère, en Savoie, dans le Loiret et dans le Val d'Oise. L'appel d'offres public, coordonné par GEG (Gaz Electricité de Grenoble), a porté sur la fourniture de 6 sites en systèmes de stockage par batteries.

Le contrat-cadre permet aux clients de passer des commandes au cours des 6 mois suivant sa signature pour une capacité de stockage pouvant dépasser 50 MWh, représentant ainsi le plus grand projet de stockage remporté par Entech à ce jour. Chaque infrastructure de stockage commandée sera mise en œuvre dans un délai d'un peu moins d'un an.

Ces systèmes de stockage par batteries délivrés par Entech offriront des services de régulation de fréquence au réseau électrique au niveau français et européen. Ils pourront aussi se substituer à des actifs de régulation de fréquence existants tels que des centrales thermiques par exemple.

« Nous sommes très fiers d'avoir été sélectionnés par GEG. Ce succès démontre la capacité d'Entech à se positionner sur des projets d'envergure. Je félicite nos équipes et me réjouis de compter parmi nos clients des acteurs publics régionaux de l'énergie qui innovent pour réduire leur empreinte carbone. » a ajouté Christopher Franquet, Président-fondateur d'Entech.

A la date de ce rapport, 4 centrales de stockage sont en cours de construction (3 l'étaient au 30 septembre 2023).

ENTECH met en service une unité de stockage de 3,3MWh pour le québécois Boralex

Le 7 juin 2023, la société a annoncé la mise en service d'une unité de stockage d'électricité avec le québécois Boralex, acteur majeur des énergies renouvelables en Amérique du Nord et en France.

Le projet, d'une capacité de 3,3 MWh, vient en complément du parc éolien de Plouguin (Bretagne). L'objectif est d'introduire une solution de stockage batterie sur le site éolien afin d'optimiser la temporalité de l'énergie injectée en adaptant, grâce à la flexibilité du stockage, l'injection du site aux besoins du réseau. Le couplage éolien-batterie permet de plus d'augmenter la puissance installée du site tout en optimisant les coûts de raccordement.

La solution apportée par Entech, associant infrastructure de stockage et pilotage intelligent, a été choisie, à l'issue d'un appel d'offres restreint, comme étant la plus à même d'atteindre les objectifs du projet :

- démontrer que l'ajout d'une batterie permet au site de rendre de nouveaux services au réseau électrique et d'ajouter de la puissance installée à un coût compétitif.
- favoriser et renforcer l'insertion des énergies renouvelables au niveau local, sur le réseau électrique breton, grâce au contrôle optimal de la batterie et du parc éolien le cas échéant.

« Le travail en étroite collaboration réalisé avec Entech sur le projet du stockage de Plouguin a été bénéfique tant sur le plan local que technique afin de prouver, s'il le fallait, que la Bretagne a tous les atouts pour réussir sa transition énergétique. », Benjamin Huriet, vice-président Ingénierie et Innovation Europe de Boralex.

« Entech est ravie d'avoir gagné la confiance de Boralex, une des grandes entreprises internationales des énergies renouvelables, pour ce projet innovant. Avec la sortie programmée de l'obligation d'achat d'un grand nombre de parcs dans les années à venir, ce modèle de projet associant énergie éolienne et stockage intelligent a le potentiel d'être reproduit à grande échelle. » a déclaré Christopher Franquet, PDG et fondateur d'Entech.

Avis de vérification de comptabilité

Depuis le 4 septembre 2023, la société fait l'objet d'une procédure normale d'examen de ses déclarations fiscales. L'examen, toujours en cours à la date de ce rapport, porte sur la période du 01/04/2019 au 31/03/2023. La précédente vérification remontait à plus de 3 ans.

Assemblée générale des actionnaires

Le 6 septembre 2023, la société a réuni l'Assemblée Générale Mixte de ses actionnaires en son siège social à Quimper.

Les 19 résolutions ordinaires et extraordinaires ont toutes été adoptées. Au-delà de l'approbation des comptes, les actionnaires ont notamment ratifié :

- La résolution relative au programme de rachat d'actions ;
- L'ensemble des délégations et autorisations financières.

Les actionnaires présents ont pu visiter nos bâtiments comprenant le site de production et les bureaux quimpérois dans un bâtiment neutre en énergie.

2.2 Activité, résultats et situation financière

2.2.1 Activité

Entech enregistre au 30 septembre 2023 un chiffre d'affaires semestriel de 17,6 M€, en croissance de +37% par rapport au 1er semestre de l'exercice précédent. La répartition est équilibrée entre les projets de stockage et de production, avec pour ce dernier segment une très forte croissance de l'activité de centrales photovoltaïques en toiture. Entech poursuit sa montée en gamme sur des projets de plus en plus importants. Des reports de calendrier sur d'autres projets de stockage ont freiné la croissance de cette activité sur le semestre mais le carnet de commandes et l'activité commerciale sont à des niveaux élevés sur tous les segments.

CA par segment (k€)	30/09/2023 (6 mois)	% du total	30/09/2022 (6 mois)	% du total	Variation
Stockage	8 549	49%	6 605	52%	+29%
Production	8 956	51%	5 951	47%	+50%
Hydrogène	51	0%	229	1%	-78%
TOTAL	17 556	100%	12 785	100%	+37%

Une progression en phase avec les tendances de marché

En réunissant à la fois les technologies clés pour le secteur et les capacités de conception et d'intégration des projets, Entech s'adapte rapidement à l'évolution de la demande des nouveaux marchés de l'énergie.

Ainsi, au cours du semestre écoulé, 30% du chiffre d'affaires de **production** a été généré par l'activité de construction clé-en-main de centrales photovoltaïques en toiture pour des clients industriels et tertiaires visant l'autoconsommation. Porté par la nouvelle réglementation (entrée en vigueur en 2023) de la loi Climat et Résilience, ce sous-segment a représenté 3,0 M€ de chiffre d'affaires au 1er semestre, soit une croissance de +155%. Les centrales au sol ont quant à elles généré un chiffre d'affaires de 5,2 M€ (+17%), avec des tailles de projets toujours plus importantes : plusieurs projets lancés au cours du semestre avaient une capacité excédant 5 MWc.

L'activité de **stockage** a bénéficié de la très forte demande sur les projets *on-grid* (connectés au réseau) qui ont représenté 7,2 M€ (+20%) sur le semestre. On peut notamment citer un projet de 12 MW démarré à Tahiti pour un nouveau client ou le lancement d'une partie des projets liés à l'appel d'offres remporté en mai dernier auprès de GEG.

Le segment *off-grid* contribue également au chiffre d'affaires **stockage** du semestre, à 1,2 M€ (+134%), notamment avec la finalisation d'un grand projet à l'export pour une centrale de stockage en containers combinée à une production photovoltaïque existante en site isolé.

L'activité naissante de l'**hydrogène**, portant sur un nombre de projets encore limité à ce stade, a généré peu de chiffre d'affaires au premier semestre. Entech reste cependant très actif et avec des compétences reconnues dans ce domaine. Pour mémoire, la Société a été sélectionnée par Genvia pour un partenariat stratégique en vue de l'entrée dans la phase industrielle à venir de production d'électrolyseurs haute performance.

2.2.2 Résultats

Résultats (en milliers d'€)	09/2023 6 mois	09/2022 6 mois
Chiffre d'affaires	17 556	12 785
Production stockée	279	86
Production immobilisée	980	515
Production de l'exercice	18 815	13 385
Achats de matières premières et autres approvisionnements	11 023	7 322
Variation de stocks	186	-98
Achats études et sous-traitance	2 576	2 599
MARGE BRUTE GLOBALE	5 030	3 563
MARGE BRUTE GLOBALE en % du Chiffre d'affaires	28,7%	27,9%
Autres achats et charges externes (1)	1 625	1 120
VALEUR AJOUTEE	3 406	2 443
+ Subventions d'exploitation	6	81
- Impôts, taxes et versements assimilés	128	85
- Salaires et traitements & Intérim (2)	3 251	2 135
- Charges sociales	1 274	821
EBE	-1 242	-517
+ Autres produits	4	7
- Autres charges	59	18
EBITDA	-1 296	-528
EBITDA en % du Chiffre d'affaires	-7,4%	-4,1%
+ Reprises sur dépréciations, provisions et amort.	24	0
- Dotations aux amortissements	522	291
- Dotations aux provisions	1 192	99
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 986	-918
+ Reprises sur dépréciations, provisions et amort.	0	3
+ Produits financiers	61	3
- Charges financières	62	45
RESULTAT COURANT	-2 987	-957
RESULTAT COURANT en % du Chiffre d'affaires	-17,0%	-7,5%
+ Produits exceptionnels	40	256
- Charges exceptionnelles	26	300
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	-43
Impôts sur les bénéfices	0	-152
RESULTAT NET	-2 973	-849

(1) Hors études et sous-traitance (analysée en marge brute), intérim (analysée avec Salaires et traitements) et incluant les transferts de charges externes

(2) Intègrent l'intérim et les transferts de charges de personnel.

MARGE BRUTE

Au 30/09/2023, le taux de marge brute s'établit à 28,7% du chiffre d'affaires contre 27,9% au 30/09/2022.

L'achat d'études et le recours à la sous-traitance s'établissent à 2 576 k€ au 30/09/2023, soit 14,7% du chiffre d'affaires contre 2 599 k€ au 30/09/2022, soit 20,3% du chiffre d'affaires. La société a recours à de la sous-traitance de capacités dans le cadre notamment d'installation et de câblage de centrales photovoltaïques et à de la sous-traitance de compétences (entreprises spécialisées en soudure, chaudronnerie, etc.).

EBITDA

Au 30/09/2023, l'EBITDA semestriel est de -1 296 k€ (-7,4% du chiffre d'affaires). Au 30/09/2022, il s'établissait à -528 k€ (-4,1% du chiffre d'affaires).

Masse salariale

Pour permettre la progression de son activité, la société maintient ses efforts d'intégration de nouvelles compétences sur ses métiers. L'évolution de la masse salariale s'établit comme suit :

EFFECTIF MOYEN (6 mois)	30/09/2023	30/09/2022
Cadres	82	54
ETAM	44	36
Total	126	90

L'effectif moyen a progressé de 36 personnes entre les 2 périodes. Les recrutements effectués sur la période avril-septembre 2023 ont essentiellement porté sur des profils ingénieurs et techniciens au sein des équipes Opérations.

Charges de personnel (en k€)	30/09/2023 6 mois	30/09/2022 6 mois
Chiffres d'affaires	17 556	12 785
Salaires et traitements & Intérim	3 251	2 135
Charges sociales	1 274	821
Charges de personnel	4 525	2 956
Charges de personnel en % du chiffre d'affaires	25,8%	23,1%

Au 30/09/2023, les charges de personnel (yc intérim et après déduction des transferts de charges de personnel) représentent 25,8% du chiffre d'affaires contre 23,1% sur la même période l'an passé.

Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes (hors sous-traitance analysée en Marge Brute et Intérim analysé en Charges de personnel) représentent 9,3% du chiffre d'affaires au premier semestre contre 8,8% au cours de la même période l'an passé.

AACE (en milliers d'€)	09/2023 6 mois	09/2022 6 mois
Chiffres d'affaires	17 556	12 785
Achats non stockés	236	96
Locations immobilières et charges locatives	284	207
Locations de matériels	142	59
Primes d'assurances	142	119
Honoraires et frais d'actes	295	198
Commissions sur ventes	0	0
Frais de déplacement, missions et réceptions	215	167
Services bancaires	74	76
Divers	240	198
Transfert de charges	-4	0
Total AACE	1 625	1 120
AACE en % du chiffre d'affaires	9,3%	8,8%

L'augmentation du poids relatif des charges externes par rapport au Chiffre d'affaires est essentiellement liée aux achats non stockés qui représentent 1,3% du chiffre d'affaires contre 0,7% au 30/09/2022, sous l'effet de hausses constatées sur l'électricité, le petit équipement et les vêtements de travail.

Il est à noter que les locations immobilières s'élèvent à 284 k€ (contre 207 k€ au titre de la situation intermédiaire du 30/09/2022) et intègrent essentiellement le loyer versé à la SCI Menez Prat Kemper pour les bâtiments occupés depuis mars 2021 sur une base annuelle de 400 k€ contre 380 k€ au 30/09/2022 par suite de la réception d'une extension de la surface de bureaux en cours de période.

2.2.3 Situation financière : bilan simplifié

Au 30 septembre 2023, les fonds propres s'élèvent à 26,2 M€ pour un endettement financier net de 0,6 M€.

Bilan (en k€)	09/2023	03/2023	Var. %
Actif Immobilisé	5 460	4 754	14,9%
Actif Courant	39 327	42 821	-8,2%
<i>Dont trésorerie et équivalent</i>	6 048	11 152	-45,8%
TOTAL ACTIF	44 787	47 576	-5,9%
Capitaux Propres	26 156	29 109	-10,1%
Autres Fonds Propres	388	409	-5,0%
Provisions	155	103	50,7%
Dettes Financières	5 470	6 431	-14,9%
Dettes d'Exploitation	12 617	11 524	9,5%
TOTAL PASSIF	44 787	47 576	-5,9%

L'actif immobilisé progresse de 706 k€ du fait notamment de l'immobilisation de projets R&D à hauteur de 2 321 k€ (dont 1 749 k€ étaient déjà en immobilisations en cours au 31/03/2023) compensés par les dotations aux amortissements qui s'élèvent sur ce semestre à 522 k€.

L'actif courant diminue de 3 495 k€, comme suit :

En k€	09/2023	03/2023	Var. %
Matières premières, approvisionnements	429	646	-33,7%
En-cours de production de biens	744	465	60,0%
Avances et acomptes versés sur commandes	7 197	2 957	143,4%
Clients et comptes rattachés	22 969	24 472	-6,1%
Autres créances	1 398	2 650	-47,2%
Disponibilités et VMP	6 048	11 152	-45,8%
Charges constatées d'avance	541	479	13,0%
Actif Courant	39 327	42 821	-8,2%

Les créances clients et comptes rattachés s'établissent à 22 969 k€ (-1 502 k€ par rapport au 31/03/2023) en lien avec l'avancement des projets en cours au 30/09/2023. Cette variation à relativiser compte tenu **d'avances versées auprès de fournisseurs** qui progressent

significativement au 30/09/2023 (+143,4% par rapport au 31/03/2023) et traduisent l'anticipation d'importantes livraisons à venir concernant des projets clients signés.

Les capitaux propres diminuent de 2 952 k€ entre le 31/03/2023 et le 30/09/2023. Cette variation reflète l'intégration du résultat net de la période.

Les dettes financières diminuent de 961 k€ sous l'effet du remboursement par la société de ses emprunts bancaires.

En k€	09/2023	03/2023	Var. %
Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 470	6 431	-14,9%
Dettes Financières	5 470	6 431	-14,9%

Les dettes d'exploitation progressent de 1 093 K€ du fait de la progression de l'activité.

En k€	09/2023	03/2023	Var. %
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38	27	43,4%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 746	5 431	42,6%
Dettes fiscales et sociales	2 679	3 186	-15,9%
Autres dettes	36	6	537,3%
Produits constatés d'avance	2 119	2 874	-26,3%
Dettes d'Exploitation	12 617	11 524	9,5%

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés augmentent de 2 314 k€ en lien avec l'avancement des projets au 30/09/2023.

L'évolution **des dettes fiscales et sociales** est essentiellement liée à l'absence de TVA déductible sur acquisitions au 30/09/2023 (-224 k€) et à la diminution du montant de la TVA sur la provision pour Factures à Emettre (-201 k€).

2.3 Evènements postérieurs à la clôture du semestre

35 M€ de nouvelles facilités bancaires pour accompagner la forte croissance de l'activité

Le 11 octobre 2023, la société a finalisé avec succès la mise en place d'un crédit syndiqué de 15 M€ ainsi qu'une enveloppe d'engagements par signature (garanties bancaires domestiques) de 20 M€.

La combinaison du crédit syndiqué et de l'enveloppe de garanties bancaires domestiques, tous deux reconductibles, apportent à Entech souplesse et flexibilité : l'un permet de sécuriser la croissance naturelle du besoin en fonds de roulement qui croît avec le niveau d'activité, l'autre apporte les garanties nécessaires requises par les clients dans le cadre de la réalisation de leurs projets.

La mise en place de ce financement est le signe fort de la confiance renouvelée des partenaires bancaires historiques de la société : Crédit Agricole du Finistère, CIC Ouest, ARKEA, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire. L'entrée de deux nouvelles banques dans le pool bancaire, LCL et BNP Paribas, témoigne des fortes convictions de celles-ci dans les perspectives ambitieuses d'Entech.

« Cette opération va permettre à Entech de franchir une nouvelle étape structurante dans son plan de développement en lui procurant les moyens financiers d'une croissance sur des projets de plus en plus ambitieux » s'est réjoui Christopher Franquet, Président Directeur Général d'Entech.

Cette syndication a été réalisée auprès de 2 co-arrangeurs également prêteurs : le Crédit Agricole du Finistère (agent du crédit) et le CIC Ouest, avec l'appui, en qualité de prêteurs, d'ARKEA, de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire, de BNP Paribas et du LCL.

ENTECH partenaire de Genvia pour l'industrialisation des électrolyseurs haute température

Le 16 octobre 2023, la société a annoncé avoir livré à Genvia fin septembre une solution de conversion et de distribution électrique containérisée, pour le site pilote de Béziers. Un deuxième équipement sera livré sur le site du CEA à Grenoble plus tard dans l'année. Les solutions d'Entech équiperont les premiers électrolyseurs Genvia mis en service cette année dans le cadre de son projet pilote, soutenu par l'État via Bpifrance, première étape vers la fabrication à grande échelle d'électrolyseurs haute température pour une production d'hydrogène décarboné à l'échelle mondiale.

Entech et Genvia ont signé le 12 octobre un partenariat stratégique sous forme d'un *Memorandum of Understanding* (MOU) couvrant la phase industrielle à venir.

Evolutive et compacte, la solution technique développée par Entech assure l'alimentation électrique des stacks de l'électrolyseur depuis le réseau électrique, ainsi que d'autres fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'électrolyseur. Cette collaboration permettra d'explorer et de rechercher des solutions avancées d'électronique de puissance pour l'amélioration de l'efficacité de la production d'H₂.

Les premiers démonstrateurs Genvia seront capables de produire jusque 600 kg d'hydrogène décarboné par jour, avec des rendements inégalés par rapport aux technologies existantes. Ils sont en cours de déploiement sur les sites Genvia avant un déploiement sur un premier site industriel sidérurgique prévu en 2025. L'objectif pour Genvia est de tester et de valider sa technologie de rupture en électrolyse SOEL (*Solid Oxide Electrolysis*) à l'échelle d'un système de taille conséquente et représentative de ses premiers marchés.

« Le choix des bons partenaires, à l'image de notre collaboration avec Entech, est un facteur clé pour la réussite d'une industrialisation rapide de notre technologie d'électrolyseur à haute performance, en vue de la forte croissance du marché de l'hydrogène décarboné. Cette première phase de démonstration est un jalon important pour tester en conditions réelles notre technologie, avant la montée en puissance de nos électrolyseurs et leur déploiement en masse. » s'est réjoui Florence Lambert, présidente de Genvia.

« Entech est ravi d'avoir gagné la confiance de Genvia, qui compte parmi les principaux acteurs de l'électrolyse en France et en Europe, avec une technologie très prometteuse. Les compétences d'Entech en matière d'électronique de puissance, d'intégration et de pilotage ont convaincu les équipes de Genvia de nous choisir comme partenaire pour la brique conversion de leurs électrolyseurs, et nous en sommes fiers ! Notre agilité et notre disponibilité en phase d'avant-projet sont des qualités que nous cultivons au quotidien pour accompagner avec efficacité nos clients dans le développement de leurs solutions hydrogène. » a déclaré Christopher Franquet, PDG et cofondateur d'Entech.

2.4 Perspectives

La croissance de l'activité stockage au cours du dernier semestre a été freinée par des délais administratifs rallongés subis par les clients sur les raccordements au réseau ou les permis de construire. Ces décalages de projets et donc de chiffre d'affaires impacteront mécaniquement la rentabilité opérationnelle du 1^{er} semestre.

Le carnet de commandes, en hausse de +64%, reste très dynamique sur tous les segments d'activité et s'élève à fin septembre à 42,9 M€ (vs 26,2 M€ au 30.09.22). Il comprend des projets de taille toujours plus importante ; les commandes émanent de clients historiques aussi bien que de nouveaux clients. Entech continue de se structurer pour accompagner sa forte croissance, comme sur l'activité de construction clé-en-main de centrales photovoltaïques en toiture, qui réunit désormais une équipe dédiée de 35 personnes.

La Société réaffirme ses objectifs moyen-terme 2025 (exercice clos le 31 mars 2026) : un chiffre d'affaires d'environ 130 M€ et une marge d'EBITDA de l'ordre de 20%.

3 Etats financiers intermédiaires

3.1 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en €)	Note	30/09/2023 6 mois	30/09/2022 6 mois	Var.
Production vendue de biens		17 312 820	11 378 124	5 934 696
Production vendue de services		243 034	1 406 864	-1 163 830
Chiffre d'affaires NET	5.21	17 555 854	12 784 988	4 770 865
Production stockée		278 878	85 815	193 063
Production immobilisée		980 234	514 659	465 575
Subventions d'exploitation	5.22	5 500	80 820	-75 320
Reprises sur dépr., prov. et amort., transf. de charges		85 800	54 066	31 735
Autres produits		4 411	6 571	-2 161
Total des Produits d'exploitation (I)		18 910 677	13 526 919	5 383 758
Achats de matières premières et autres approvisionnements		11 022 804	7 355 537	3 667 267
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		186 200	-98 433	284 633
Autres achats et charges externes	5.23	4 282 027	3 781 529	500 499
Impôts, taxes et versements assimilés		127 797	85 055	42 742
Salaires et traitements	5.24	3 231 409	2 092 481	1 138 928
Charges sociales		1 274 135	821 130	453 004
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5.28	521 667	290 954	230 713
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 116 070		1 116 070
Sur risques et charges : dotations aux provisions		75 933	99 000	-23 067
Autres charges	5.29	58 805	18 009	40 796
Total des Charges d'exploitation (II)		21 896 847	14 445 262	7 451 585
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		-2 986 170	-918 343	-2 067 827
Autres intérêts et produits assimilés		60 988	3 104	57 884
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		0	3 281	-3 281
Différences positives de change		0		0
Produits financiers (V)		60 988	6 385	54 603
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		0		0
Intérêts et charges assimilées		62 029	45 192	16 837
Différences négatives de change		7	50	-43
Charges financières (VI)		62 036	45 243	16 794
2. Résultat financier (V-VI)	5.30	-1 048	-38 857	37 809
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-2 987 219	-957 201	-2 030 018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		39 851	256 463	-216 612
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0		0
Produits exceptionnels (VII)		39 851	256 463	-216 612
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		25 584	299 507	-273 923
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				0
Charges exceptionnelles (VIII)		25 584	299 507	-273 923
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5.31	14 267	-43 044	57 311
Impôts sur les bénéfices (X)	5.32	0	-151 520	151 520
Total des produits (I+III+V+VII)		19 011 516	13 789 767	5 221 748
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		21 984 468	14 638 492	7 345 976
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-2 972 952	-848 724	-2 124 228

3.2 Bilan

3.2.1 Actif

ACTIF (en €)		Note	Situation Intermédiaire 30/09/2023	Comptes annuels 31/03/2023	Var.
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement		2 576 323	648 740	1 927 584
	Concessions, brevets et droits similaires	5.1	82 569	119 464	- 36 895
	Immobilisations en cours		1 817 531	3 157 957	- 1 340 426
	Immobilisations corporelles				
	Installations techniques, matériel et outillage	5.1	88 727	85 462	3 265
	Autres immobilisations corporelles		330 403	288 063	42 340
	Immobilisations financières				
	Autres titres immobilisés	5.3	51 770	5 115	46 655
	Autres immobilisations financières		513 078	449 476	63 602
Total II			5 460 402	4 754 277	706 125
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	5.4	428 558	646 350	- 217 792
	En-cours de production de biens		743 897	465 019	278 878
	Avances et acomptes versés sur commandes	5.5	7 197 182	2 956 792	4 240 390
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	5.6	22 969 458	24 471 770	- 1 502 312
	Autres créances	5.7	1 398 399	2 650 395	- 1 251 996
	Valeurs mobilières de placement	5.9	113 518	124 744	- 11 226
Disponibilités		5 934 849	11 027 629	- 5 092 780	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	5.10	540 784	478 640	62 145
	Total III		39 326 645	42 821 339	- 3 494 693
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)			44 787 047	47 575 616	- 2 788 569

3.2.2 Passif

PASSIF (en €)		Note	Situation Intermédiaire 30/09/2023	Comptes annuels 31/03/2023	Var.	
CAPITAUX PROPRES	Capital (dont versé : 2 909 109)	5.12	2 911 989	2 909 109	2 880	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		26 115 748	26 534 221	-418 472	
	Réserves					
	Réserve légale		94 052	94 052	0	
	Autres réserves		0	304 616	-304 616	
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)			-2 972 952	-740 742	-2 232 210
	Subventions d'investissement		7 534	7 534	0	
Provisions réglementées						
Total I			26 156 371	29 108 788	-2 952 418	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées	5.13	388 357	408 857	-20 500	
Total II			388 357	408 857	-20 500	
PROVISIONS	Provisions pour risques	5.14	155 441	103 170	52 271	
	Provisions pour charges				0	
Total III			155 441	103 170	52 271	
DETTES	Dettes financières		5.15			
	Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		5 469 599	6 430 655	-961 056	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5.18	38 025	26 510	11 515	
	Dettes d'exploitation					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.16	7 745 754	5 431 384	2 314 370	
	Dettes fiscales et sociales	5.17	2 678 960	3 186 339	-507 379	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes		36 000	5 649	30 351		
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance	5.19	2 118 540	2 874 264	-755 724	
	Total IV		18 086 879	17 954 801	132 078	
	Ecarts de conversion passif (V)		0	0	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			44 787 047	47 575 616	-2 788 569	

3.3 Tableau de flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie (en €)	Note	Situation intermédiaire 30/09/2023	Comptes annuels 31/03/2023
Résultat net		-2 972 952	-740 742
Impôt différé non décaissé sur frais d'augmentation du capital			
Amortissement et provisions		1 690 008	705 139
Plus et moins-values de cession			
Subventions d'investissements virées au résultat		0	-10 000
Capacité d'autofinancement		-1 282 944	-45 604
Variation des stocks		-92 678	1 166 704
Variation des créances d'exploitation		-3 705 510	-9 013 418
Variation des dettes d'exploitation		1 053 109	3 826 568
Variation nette exploitation		-2 745 080	-4 020 146
Variation des créances hors exploitation		1 072 806	-325 500
Variation des dettes hors exploitation		36 000	
Variation nette hors exploitation		1 108 806	-325 500
Variation du besoin en fonds de roulement		-1 636 274	-4 345 645
Flux de trésorerie générés par l'activité		-2 919 219	-4 391 249
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-980 234	-1 061 949
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-137 301	-286 648
Acquisitions d'immobilisations financières		-110 257	-175 905
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Réductions et cessions d'immobilisations financières		0	210 700
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-1 227 792	-1 313 803
Emissions d'emprunts		0	638 000
Remboursement d'emprunts	4.13 & 4.15	-977 531	-1 740 176
Annulation de dettes financières			
Augmentation des capitaux propres	4.12	20 534	20 534
Dividendes			
Variation des comptes courants d'associés			
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-956 997	-1 081 642
Variation de la trésorerie		-5 104 007	-6 786 694
Trésorerie d'ouverture		11 152 373	17 939 068
Trésorerie de clôture		6 048 367	11 152 373

3.4 Variation des capitaux propres

En €	Comptes annuels 31/03/2023	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de la période	Reprise de subv. d'invest.	Augmentation de capital	Comptes annuels 30/09/2023
Capital souscrit-appelé-versé	2 909 109				2 880	2 911 989,00
Primes d'émission	26 534 220	-436 126			17 654	26 115 749
Réserve légale	94 052					94 052
Autres réserves	304 616	-304 616				0
Report à nouveau	0					0
Résultat de l'exercice précédent	-740 742	740 742				0
Subventions d'investissement	7 534					7 534
Résultat de la période en cours			-2 972 952			-2 972 952
Total après résultat	29 108 789	0	-2 972 952	0	20 534	26 156 372

3.5 Notes annexes aux états financiers intermédiaires

NOTE 1 : LA SOCIETE

La société Entech a pour activités principales le développement et la commercialisation de solutions de production et de stockage d'énergies renouvelables ainsi que la mise en place de systèmes intelligents de pilotage et de gestion des réseaux électriques permettant à ses clients d'augmenter l'efficacité de leurs installations et d'optimiser leur retour sur investissement. La Société opère aussi bien sur des installations reliées aux réseaux existants (*on grid*) que hors réseau (*off grid*) permettant la création de microgrids (micro-réseaux). Elle fournit également des solutions de production et de stockage de l'hydrogène vert (c'est-à-dire provenant d'énergies renouvelables). L'essor des énergies renouvelables a fait du stockage d'énergie et du pilotage intelligent des réseaux électriques des enjeux majeurs. La société vise à répondre à ces enjeux au travers de prestations clés en mains associant des expertises de conception, de conversion, de stockage et de pilotage. Ce positionnement vise à se démarquer de la concurrence par la capacité à gérer de bout en bout des projets complexes à forte valeur ajoutée.

NOTE 2 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 2.1. Principes et conventions générales

La situation semestrielle au 30 septembre 2023 a été élaborée et présentée conformément aux dispositions du Code de commerce et aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, n°2015-06 du 23 novembre 2015, n°2016-07 du 4 novembre 2016, n°2018-01 du 20 avril 2018, et n°2018-07 du 10 décembre 2018 et ses règlements postérieurs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les corrections résultant d'erreurs, d'omissions matérielles, d'interprétations erronées ou de l'adoption d'une méthode comptable non admise sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice au cours duquel elles sont constatées, l'incidence, après impôt, des corrections d'erreurs significatives est présentée sur une ligne séparée du compte de résultat, sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres.

Note 2.2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues sont identiques pour l'ensemble des situations et exercices présentés.

Note 2.3. Principe de continuité d'exploitation

Les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

Note 2.4. Jugements et estimations de la direction de la société

La préparation des états financiers semestriels nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants d'actifs et passifs à la date de situation, ainsi que sur les éléments de résultat des états financiers semestriels présentés. Ces estimations tiennent compte des données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportant des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et passifs qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Les principales estimations concernent :

- L'évaluation des résultats à terminaison des contrats de vente à long terme ;
- L'évaluation des coûts de développement activés au regard des avantages économiques futurs attendus ;
- L'évaluation de la dépréciation des créances clients ;
- L'évaluation des engagements de retraites.

Note 2.5. Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

NOTE 3 : PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Note 3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Note 3.1.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- Des frais de développement relatifs à des projets ;
- Des licences d'utilisation de logiciels.

Coûts de développement :

Les coûts de développement sont immobilisés, par contrepartie de la production immobilisée, lorsque les critères d'activation sont remplis. Les critères d'activation des coûts de développement sont les suivants :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement ;
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Capacité à utiliser ou vendre l'actif ;
- Perspective de l'actif incorporel à générer des avantages économiques ;
- Disponibilité des ressources financières pour finaliser l'actif ;
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses de l'actif.

Ces coûts de développement comprennent notamment les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces projets et sont calculés selon leur temps d'intervention.

Le démarrage de l'amortissement des coûts de développement s'effectue en pratique à compter de l'utilisation technique de l'immobilisation finalisée.

Les coûts de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de l'exercice sont présentés en « immobilisations en cours ».

La durée d'utilisation et d'amortissement de coûts de développement est estimée à 5 ans, à compter de la date de leur mise en service.

A chaque arrêté, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nette comptable. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'usage à la date de l'arrêté et tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale ainsi que des évolutions technologiques.

Logiciels :

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ils sont amortis sur une durée allant de 1 à 3 ans.

Note 3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Matériel industriel : Méthode linéaire sur 3 à 5 ans ;
- Installations générales : Méthode linéaire sur 3 à 5 ans ;
- Matériel de transport : Méthode linéaire sur 2 à 4 ans ;
- Matériel de bureau informatique : Méthode linéaire sur 3 à 4 ans ;
- Mobilier : Méthode linéaire sur 5 ans.

Note 3.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres immobilisés et des dépôts et cautionnements.

Les titres immobilisés sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Note 3.3. Dépréciation des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeurs sont réalisés pour les actifs immobilisés incorporels à durée de vie finie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur d'usage. La valeur d'usage est approchée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs, sur la base de paramètres issus des plans d'affaires à 5 ans établis par la société. Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital.

Les actifs qui présentent une durée d'utilisation non limitée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut être déprécié.

Note 3.4. Stocks

Les matières premières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les travaux en cours ont été évalués au coût de production.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

Note 3.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées au cas par cas, par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Note 3.6. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis en utilisant le taux de change à la date de clôture. A l'exception des disponibilités, les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en écart de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes sont comptabilisées en résultat via une provision pour pertes de change.

Note 3.7. Trésorerie

Les disponibilités sont constituées des liquidités immédiatement disponibles, et des caisses. Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change à la date de la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change. Les découverts bancaires figurent en dettes financières courantes.

Note 3.8. Frais d'émission d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser les frais d'émission d'emprunt en charges de l'exercice.

Note 3.9. Mobilisation de créances

La société a recours à la mobilisation de créances commerciales auprès de Bpifrance dont les principales particularités sont les suivantes :

- Période du contrat : du 1er avril 2023 au 30 septembre 2023 (renouvelée depuis) ;
- Montant de l'encours maximal : 2 000 000 euros ;
- Garanties : Cessions de créances professionnelles consenties et gage espèces d'un montant de 200 000 euros.

Ces mobilisations de créances professionnelles sont comptabilisées comme suit :

- Lors de sa cession, (Code Mon. Et Fin. Art. L.313-24), la créance disparaît de l'actif, mais s'y substitue une créance sur la banque cessionnaire comptabilisée en trésorerie active.

- La trésorerie reçue au titre du prêt accordé par l'établissement de crédit est comptabilisée en contrepartie d'une dette envers cet établissement, comptabilisée en dettes financières.

Note 3.10. Capital social

Les éléments relatifs au capital social sont décrits dans la note 5.12. de la présente annexe.

Note 3.11. Prime d'émission et frais d'augmentation de capital

La prime d'émission est constituée par l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées à l'apporteur.

La société Entech a pris l'option d'imputer les frais d'augmentation du capital sur le montant des primes d'émission afférentes aux augmentations de capital conformément à l'article L.232-9 du Code de commerce.

Note 3.12. Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionné au succès technique et commercial du projet financé sont présentées au passif sous la rubrique « Avances conditionnées » et leurs caractéristiques sont détaillées en Note 5.13.

Note 3.13. Provisions passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour la Société.

Un passif éventuel fait l'objet d'une mention en annexe lorsque :

- la société a une obligation potentielle à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- la société a une obligation à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que la société n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

Provisions pour pertes à terminaison

Dans le cas où une affaire fait apparaître un résultat prévisionnel déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée pour couvrir l'ensemble de la perte prévisionnelle.

Note 3.14. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires convertibles en actions sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Le cas échéant, une provision pour prime de non-conversion est constituée à la clôture de l'exercice afin de couvrir le risque de non-conversion lors de l'échéance.

Cette provision est calculée sur la base de la valeur nominale de l'emprunt obligataire, au prorata du montant des obligations émises et à compter de leur date de souscription, selon le taux contractuel.

Note 3.15. Dettes

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale.

Note 3.16. Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société correspond :

- à des chantiers de développement et d'installation de solutions de production et de stockage d'énergies renouvelables ainsi que la mise en place de systèmes intelligents de pilotage et de gestion des réseaux électriques permettant à ses clients d'augmenter l'efficacité de leurs installations et d'optimiser leur retour sur investissement ;
- à des prestations de services correspondant à des études dont le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation ;
- à des prestations de maintenance dont le chiffre d'affaires est reconnu prorata temporis sur la durée du contrat.

Ce chiffre d'affaires est qualifié de contrat à long terme, et reconnu conformément à la méthode dite de l'avancement décrite à l'article 622-2, alinéa 3 du PCG.

Cette méthode consiste à constater un résultat en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement (art. 622-3 du PCG). Ce pourcentage d'avancement est déterminé en utilisant les modalités qui permettent de mesurer de façon fiable, selon leur nature, les travaux ou services exécutés et acceptés. Pour cela, la société Entech établit un rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Le cas échéant, soit une provision pour factures à établir, soit un produit constaté d'avance est constaté.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, une provision pour risques et charges est comptabilisée afin de constater immédiatement ladite perte à terminaison.

Note 3.17. Production immobilisée

La production de l'exercice conservée par l'entreprise en vue de son immobilisation constitue un produit d'exploitation enregistré à son coût de production (PCG, art.947-72) au compte 72 « Production immobilisée ».

Note 3.18. Produits et charges exceptionnels

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Note 3.19. Subventions

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées immédiatement en produit d'exploitation. Dès lors qu'elles sont rattachées à un contrat long terme, elles sont comptabilisées au rythme de l'avancement dudit contrat.

Les subventions finançant des dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en produit exceptionnel au même rythme que les dépenses c'est-à-dire, au prorata des dépenses engagées par rapport aux dépenses prévisibles du projet.

Note 3.20. Crédit d'Impôt Recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est octroyé aux entreprises par l'administration fiscale afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention d'intégration fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Compte tenu du statut de PME au sens communautaire de la société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation. Le Crédit d'Impôt Recherche est présenté au poste impôts sur les sociétés dans le compte de résultat.

Note 3.21. Crédit d'Impôt Innovation

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche et d'innovation peuvent également bénéficier d'un Crédit d'impôt Innovation (CII).

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche et d'innovation ont été encourues. Compte tenu du statut de PME au sens communautaire de la société, le remboursement intervient dans l'année qui suit sa comptabilisation. Le Crédit d'impôt Innovation est présenté au poste impôts sur les sociétés dans le compte de résultat.

Note 3.22. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

En application de la loi française, la Société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable conformément à la recommandation ANC 2013.

Hypothèses retenues lors du dernier calcul des engagements à l'occasion des comptes annuels au 31 mars 2023 :

- Taux d'actualisation de 3,60 % en 2023 (1,77 % en 2022) ;
- Taux de revalorisation des salaires : 3 % ;
- Taux de rotation du personnel : faible ;
- Départ volontaire à la retraite à l'âge de 62 / 67 ans (lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein) ;
- Table de mortalité INSEE 2022.

Les engagements éventuels ainsi calculés sont suivis dans les engagements hors bilan. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Note 3.23. Résultat par action

Le résultat net comptable de base par action est obtenu en divisant le résultat net comptable par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Par ailleurs, en date du 23 décembre 2020, la société a procédé à l'attribution de BSPCE au bénéfice de certains salariés, dont les modalités d'émission sont détaillées en note 5.12.3.

Le calcul du résultat dilué par action se calculera avec l'hypothèse que toutes les obligations seront converties en actions et que tous les bons de souscription seront exercés.

Toutefois, étant donné que la situation intermédiaire du 30 septembre 2023 est déficitaire, le résultat dilué par action sera inférieur au résultat de base par action et par conséquent, nous ne communiquerons pas ce chiffre.

Note 3.24. Information Sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de la société.

La société Entech a communiqué dans sa note « 5.21 Chiffre d'affaires » son chiffre d'affaires décomposé par secteur d'activité, à savoir :

- Production
- Hydrogène
- Stockage

Note 3.25. EBITDA

Le terme d'EBITDA ne constitue pas un agrégat financier défini par les normes comptables françaises et ne peut pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres sociétés. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

Le terme « EBITDA », en anglais, *Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization*, désigne le résultat d'exploitation de la société avant que n'y soient soustraites les dotations aux amortissements et les provisions sur immobilisations, les dotations nettes des reprises aux dépréciations sur stocks et créances clients et les dotations nettes des reprises sur provisions. Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation.

NOTE 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Note 4.1 Evènements significatifs de la période

Contrat majeur en stockage d'énergie auprès d'un groupement public conduit par GEG

Le 30 mai 2023, la société a annoncé avoir remporté un contrat-cadre avec quatre acteurs publics de l'énergie situés en Isère, en Savoie, dans le Loiret et dans le Val d'Oise. L'appel d'offres public, coordonné par GEG (Gaz Electricité de Grenoble), a porté sur la fourniture de 6 sites en systèmes de stockage par batteries.

Le contrat-cadre permet aux clients de passer des commandes au cours des 6 prochains mois suivant sa signature pour une capacité de stockage pouvant dépasser 50 MWh, représentant ainsi le plus grand projet de stockage remporté par Entech à ce jour. Chaque infrastructure de stockage commandée sera mise en œuvre dans un délai d'un peu moins d'un an.

Ces systèmes de stockage par batteries délivrés par Entech offriront des services de régulation de fréquence au réseau électrique au niveau français et européen. Ils pourront aussi se substituer à des actifs de régulation de fréquence existants tels que des centrales thermiques par exemple.

A la date de ce rapport, 4 centrales de stockage sont en cours de construction (3 l'étaient au 30 septembre 2023).

ENTECH met en service une unité de stockage de 3,3MWh pour le québécois Boralex

Le 7 juin 2023, la société a annoncé la mise en service d'une unité de stockage d'électricité avec l'entreprise québécoise Boralex, actrice majeure des énergies renouvelables en Amérique du Nord et en France.

Le projet, d'une capacité de 3,3 MWh, vient en complément du parc éolien de Plouguin (Bretagne). L'objectif est d'introduire une solution de stockage batterie sur le site éolien afin d'optimiser la temporalité de l'énergie injectée en adaptant, grâce à la flexibilité du stockage, l'injection du site aux besoins du réseau. Le couplage éolien-batterie permet de plus d'augmenter la puissance installée du site tout en optimisant les coûts de raccordement.

Avis de vérification de comptabilité

Depuis le 4 septembre 2023, la société fait l'objet d'une procédure normale d'examen de ses déclarations fiscales. L'examen, toujours en cours à la date de ce rapport, porte sur la période du 01/04/2019 au 31/03/2023. La précédente vérification remontait à plus de 3 ans.

Assemblée générale des actionnaires

Le 6 septembre 2023, la société a réuni l'Assemblée Générale Mixte de ses actionnaires en son siège social à Quimper.

Les 19 résolutions ordinaires et extraordinaires ont toutes été adoptées. Au-delà de l'approbation des comptes, les actionnaires ont notamment ratifié :

- La résolution relative au programme de rachat d'actions ;
- L'ensemble des délégations et autorisations financières.

Les actionnaires présents ont pu visiter nos bâtiments comprenant le site de production et les bureaux quimpérois dans un bâtiment neutre en énergie.

Note 4.2. Evènements postérieurs à la clôture

35 M€ de nouvelles facilités bancaires pour accompagner la forte croissance de l'activité

Le 11 octobre 2023, la société a finalisé avec succès la mise en place d'un crédit syndiqué de 15 M€ ainsi qu'une enveloppe d'engagements par signature (garanties bancaires domestiques) de 20 M€.

La combinaison du crédit syndiqué et de l'enveloppe de garanties bancaires domestiques, tous deux reconductibles, apportent à Entech souplesse et flexibilité : l'un permet de sécuriser la croissance naturelle du besoin en fonds de roulement qui croît avec le niveau d'activité, l'autre apporte les garanties nécessaires requises par les clients dans le cadre de la réalisation de leurs projets.

La mise en place de ce financement est le signe fort de la confiance renouvelée des partenaires bancaires historiques de la société : Crédit Agricole du Finistère, CIC Ouest, ARKEA, Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire. L'entrée de deux nouvelles banques dans le pool bancaire, LCL et BNP Paribas, témoigne des fortes convictions de celles-ci dans les perspectives ambitieuses d'Entech.

ENTECH partenaire de Genvia pour l'industrialisation des électrolyseurs haute température

Le 16 octobre 2023, la société a annoncé avoir livré à Genvia fin septembre une solution de conversion et de distribution électrique containerisée, pour le site pilote de Béziers. Un deuxième équipement sera livré sur le site du CEA à Grenoble plus tard dans l'année. Les solutions d'Entech équiperont les premiers électrolyseurs Genvia mis en service cette année dans le cadre de son projet pilote, soutenu par l'État via Bpifrance, première étape vers la fabrication à grande échelle d'électrolyseurs haute température pour une production d'hydrogène décarboné à l'échelle mondiale.

Entech et Genvia ont signé le 12 octobre un partenariat stratégique sous forme d'un *Memorandum of Understanding* (MOU) couvrant la phase industrielle à venir.

Evolutive et compacte, la solution technique développée par Entech assure l'alimentation électrique des stacks de l'électrolyseur depuis le réseau électrique, ainsi que d'autres fonctions essentielles au bon fonctionnement de l'électrolyseur. Cette collaboration permettra d'explorer et de rechercher des solutions avancées d'électronique de puissance pour l'amélioration de l'efficacité de la production d'H₂.

Les premiers démonstrateurs Genvia seront capables de produire jusque 600 kg d'hydrogène décarboné par jour, avec des rendements inégalés par rapport aux technologies existantes. Ils sont en cours de déploiement sur les sites Genvia avant un déploiement sur un premier site industriel sidérurgique prévu en 2025. L'objectif pour Genvia est de tester et de valider sa technologie de rupture en électrolyse SOEL (*Solid Oxide Electrolysis*) à l'échelle d'un système de taille conséquente et représentative de ses premiers marchés.

NOTE 5. NOTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE

Note 5.1. Etat des immobilisations incorporelles et corporelles

IMMOBILISATIONS (en €)	31/03/2023	Augmentation	Diminution	Virement de compte à compte	30/09/2023
Frais d'établissement					
Frais de développement	2 433 109			2 320 660	4 753 769
Concessions, brevets et droits similaires	329 557	0			329 557
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations en cours	3 045 752	980 234		-2 320 660	1 705 326
Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	5 808 418	980 234	0	0	6 788 652
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage	162 107	20 527			182 634
Autres immobilisations corporelles	554 434	116 774			671 208
Immobilisations en cours	112 205	0			112 205
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	828 746	137 301	0	0	966 047
TOTAL	6 637 164	1 117 535	0	0	7 754 699

Les immobilisations incorporelles en cours progressent en valeur brute de 980 k€ au 30 septembre 2023.

Sur la période, des projets de R&D ont fait l'objet d'une mise en service pour un montant de 2 320 k€. Parmi eux, le projet POGRA (Positive Grid Area) a été mis en service au 01/04/2023, il représente un investissement de 1 749 k€ permettant le développement d'un modèle de smartgrid appliqué à un bâtiment et son environnement.

La société maintient ses efforts en matière de R&D avec un portefeuille de projets en cours à la clôture pour un montant de 1 705 k€ et concernent principalement le développement de l'intelligence logicielle déployée par Entech.

Note 5.2. Etat des amortissements

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (en €)	31/03/2023	Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises	30/09/2023
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 784 369	393 076		2 177 445
Concessions, brevets et droits similaires	210 092	36 895		246 987
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Amortissements des immobilisations incorporelles	1 994 461	429 971	0	2 424 433
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	76 646	17 261		93 908
Autres immobilisations corporelles	266 370	74 434		340 805
Amortissements des immobilisations corporelles	343 017	91 696	0	434 712

TOTAL	2 337 478	521 667	0	2 859 145
--------------	------------------	----------------	----------	------------------

Note 5.3. Etat des immobilisations financières

Au cours de la période présentée, les immobilisations financières ont évolué comme suit :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en €)	31/03/2023	Augmentation	Diminution	30/09/2023
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés	20 915	46 655		67 570
Autres immobilisations financières	449 476	63 602		513 078
Total immobilisations financières	470 391	110 257	0	580 648

Dans le cadre de ses activités en co-développement, la société a participé à la création d'entités juridiques sur la période, ce qui explique, d'une part, une progression de 46,6 k€ des titres immobilisés et, d'autre part, une hausse de 42 k€ des comptes courants d'associés en autres immobilisations financières.

La société détient par ailleurs les titres immobilisés suivants (données exprimées en valeur brute) :

- SAS WEST AIR : 15 800 € (15,04 % du capital), dépréciés à 100 % ;
- SAS ATL-EN-TIC : 5 000 € (20 % du capital) ;
- FINISTERE MER VENT : 100 € (0,02 % du capital).

Les autres immobilisations financières concernent 160 k€ de dépôt de garantie dont 103 k€ versés à notre bailleur, la SCI MENEZ PRAT KEMPER, 85 k€ de retenues de garantie sur des emprunts souscrits auprès de BPIFRANCE, 30 k€ de compte courant bloqué avec ATL-EN-TIC, et 200 k€ de retenues de garantie dans le cadre du contrat de mobilisation de créances.

Note 5.4. Stocks et en cours de production

Les stocks se détaillent de la façon suivante :

STOCKS ET EN COURS (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Matières premières, approvisionnements	460 150	646 350
En-cours de production de biens et services	743 897	465 019
Provisions pour dépréciations	-31 592	
Total stocks et en cours	1 172 455	1 111 369

Les approvisionnements sont essentiellement composés de composants électriques, de câbles.

Les en-cours de production de services concernent des temps passés sur des projets en phase de développement et dont l'attribution de la phase de construction présente pour Entech un degré élevé de probabilité.

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée au titre de la période présentée afin de tenir compte de l'obsolescence d'une partie de nos composants.

Note 5.5. Avances et acomptes versés sur commandes

Les avances et acomptes versés passent de 2 957 k€ au 31 mars 2023 à 7 197 k€ au 30 septembre 2023. Au 30 septembre 2023, le poste comprend essentiellement 5 155 k€ d'acomptes versés dans le cadre d'approvisionnements de batteries en lien avec des projets clients signés.

Note 5.6. Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés se détaillent de la manière suivante :

CREANCES CLIENTS (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Créances clients	5 421 088	7 404 379
Clients douteux	3 401 309	2 170 482
Factures à établir	15 898 997	15 564 367
Provisions pour dépréciations	-1 751 936	-667 458
VALEURS NETTES	22 969 458	24 471 770

Au 30 septembre 2023, les créances clients et comptes rattachés contiennent 15 899 k€ TTC de factures à émettre. Il s'agit de la reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement sur les affaires en-cours au 30 septembre 2023. Le montant des factures à émettre s'obtient par différence entre le taux d'avancement appliqué aux dépenses prévisionnelles et le niveau de facturation.

Le montant des créances cédées non échues est de 297 k€ TTC au 30 septembre 2023.

Au 30 septembre 2023, les dépréciations constatées portent sur :

- Des redressements judiciaires ;
- Des litiges commerciaux ;

A l'exception d'un litige commercial provisionné à hauteur de 380 k€ correspondant à 25 % de la créance HT, les créances douteuses sont provisionnées à hauteur de 100%.

Le litige commercial susvisé concerne un client qui a conclu fin 2018 avec la Société un contrat cadre de fourniture d'équipements et d'installations de stockage, puis, début 2019, dix contrats d'application. Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, la Société a mobilisé et engagé des ressources humaines et matérielles justifiant la comptabilisation d'un chiffre d'affaires à l'avancement de 1 522 k€ et d'une créance TTC de 1 826 k€ au 31 mars 2019. Unilatéralement, le client a notifié courant avril 2019 à la Société son refus d'exécuter le contrat. Depuis cette date, des négociations sont en cours entre la Société et son client afin d'aboutir à un accord transactionnel.

Dans ce contexte d'incertitude inhérent à tout litige, la société a constaté, en considérant les arguments juridiques dont elle dispose, une dépréciation de 380 k€ au 30 septembre 2023, correspondant à la meilleure estimation de la direction.

Les nouvelles dépréciations créances clients constatées au 30 septembre 2023 concernent essentiellement 2 clients, dont un a été placé en redressement judiciaire le 20 octobre 2023 et qui présentait un solde de créances de 650 k€ HT, déprécié à 100%. L'autre client, quant à lui, présente une antériorité importante sur un solde restant dû de 353 k€ HT et a été également déprécié à 100%.

Note 5.7. Autres créances

Les autres créances passent de 2 650 k€ au 31 mars 2023 à 1 398 k€ au 30 septembre 2023.

AUTRES CREANCES (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Avoirs non parvenus	11 046	30 824
Personnel et comptes rattachés	-	10 000
Crédit d'Impôt Recherche	316 401	316 401
Crédit d'Impôt Innovation	73 795	73 795
Taxe sur la valeur ajoutée	187 940	337 353
Retenue de Garantie	412 795	172 803
Divers produits à recevoir	396 422	1 709 220
TOTAL	1 398 399	2 650 395

Au 30 septembre 2023, les postes crédit d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation s'élèvent à 390 k€ et sont liés aux dépenses engagées au titre de l'année civile 2022. Au titre de l'année civile 2023, aucune provision CIR / CII n'a été comptabilisée : la perception du solde de la subvention prévue dans le cadre du projet POGRA (voir ci-après) a été considérée en déduction de l'assiette de dépenses éligibles au CIR / CII.

Le poste divers produits à recevoir diminue fortement du fait de la perception de la subvention notifiée par le FEDER dans le cadre du « POGRA (Positive Grid Area) », permettant le développement d'un modèle smartgrid appliqué à un bâtiment et son environnement pour un montant de 1 142 k€ le 9 août 2023.

Les divers produits à recevoir correspondent au 30 septembre 2023 à hauteur de 256 k€ à une subvention notifiée par le FASEP (Fonds d'étude et d'aide au secteur privé) dans le cadre d'un projet mené au Cameroun pour l'Institut Pasteur.

Note 5.8. Echéances des créances

Par ailleurs, les échéances des créances se présentent ainsi :

ECHEANCES DES CREANCES AU 30 SEPTEMBRE 2023 (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	513 078		513 078
Avances et acomptes sur commandes	7 197 182	7 197 182	

Clients douteux ou litigieux	3 401 309	3 401 309	
Créances clients	19 568 149	19 568 149	
Personnel et comptes rattachés		0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	
Impôts sur les bénéfiques (dont CIR / CII)	390 196	390 196	
Taxe sur la valeur ajoutée	187 940	187 940	
Avoirs non parvenus	11 046	11 046	
Retenue de Garantie	412 795	412 795	
Débiteurs divers		0	
Divers produits à recevoir	396 422	396 422	
Charges constatées d'avance	540 784	540 784	
TOTAL	32 618 902	32 105 824	513 078

Note 5.9. Trésorerie

La trésorerie se présente de la manière suivante :

DISPONIBILITES (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Valeurs mobilières de placement	113 518	124 744
Trésorerie	5 934 849	11 371 184
Trésorerie	6 048 367	11 152 373

Note 5.10. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance de la période présentée portent sur des charges d'exploitation.

Note 5.11. Produits à recevoir

Les produits à recevoir se décomposent ainsi :

PRODUITS A RECEVOIR (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Clients - factures à établir	15 898 997	15 564 367
Fournisseurs - avoirs non parvenus	11 046	30 824
Divers produits à recevoir	396 422	1 709 220
TOTAL	16 306 464	17 304 411

Note 5.12. Capital

Note 5.12.1. Capital social

Au 30 septembre 2023, le capital social s'élève à 2 911 988,60 € et se décompose en 14 559 943 actions d'une valeur nominale de 0,20 €, entièrement libérées.

Le tableau ci-après reprend à la fois ce changement et les mouvements intervenus sur la période :

Capital Social	Nb actions	Valeur nominale	Valeur des actions
Début d'exercice	14 545 543	0,20 €	2 909 109 €
Exercice BSPCE 2020-1	4 800	0,20 €	960 €
Exercice BSPCE 2020-2	9 600	0,20 €	1 920 €
Fin d'exercice	14 559 943	0,20 €	2 911 989 €

Note 5.12.2. Primes d'émission

Le tableau ci-après présente la composition des primes d'émission, toutes constatées sur la période :

Primes d'émission	Nb actions	Valeur prime	Prime Emission
Début d'exercice			26 534 221 €
Primes d'émission BSPCE 2020-1	4 800	1,23 €	5 885 €
Primes d'émission BSPCE 2020-2	9 600	1,23 €	11 770 €
Affectation du résultat de l'exercice précédent			- 436 126 €
Fin d'exercice			26 115 749 €

Note 5.12.3. Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE)

Le tableau ci-après reprend les caractéristiques des plans de BSPCE en vigueur à la date du présent rapport :

BSPCE	BSPCE-2020-1	BSPCE-2020-2
Date d'Assemblée	23/12/2020	23/12/2020
Nombre total de bons autorisés par l'Assemblée	260	100
Nombre total de bons émis	260	100
Point de départ d'exercice des BSPCE	01/04/2021	01/04/2022
Date d'expiration des BSPCE	31/12/2030	31/12/2030
Prix de souscription ou d'achat d'une action (cf. Note 1)	1,426 €	1,426 €
Modalités d'exercice	(cf. Note 2)	(cf. Note 2)
Nombre de BSPCE souscrites	100	40
Nombre cumulé de BSPCE annulés ou caducs	130	-

BSPCE émis restants	30	60
Actions potentielles issues des BSPCE émis (cf. Note 1)	14 400	28 800

Note 1 : Modalités de souscription des BSPCE :

Compte tenu du changement de la valeur nominale des actions par décisions de l'assemblée générale mixte du 4 juin 2021, chacun des BSPCE donnera droit de souscrire à 480 actions d'une valeur nominale de 1,426 €.

Ces modifications ont été actées par avenants au Règlement des Plans BSPCE-2020-1 et BSPCE-2020-2 datés du 4 juin 2021.

Note 2 : Modalités d'exercice des BSPCE :

Emission et attribution gratuite, en 2020, de 360 BSPCE au profit de salariés de la Société.

Les BSPCE ne peuvent être exercés par leurs bénéficiaires que sous la condition que lesdits bénéficiaires soient toujours présents dans la Société à la date d'exercice.

Un bénéficiaire ayant quitté la Société, 130 BSPCE sont devenus caducs et ont donc été annulés.

Les BSPCE 2020-1 attribués restants peuvent être exercés à date fixe comme suit :

- 10 BSPCE le 1^{er} avril 2024 ; le solde, soit 20, le 1^{er} avril 2025 ;
- Et ce, jusqu'au 31 décembre 2030.

Les BSPCE 2020-2 attribués peuvent être exercés par les bénéficiaires à date fixe comme suit :

- 10 BSPCE le 1^{er} avril 2024 ; le solde, soit 20, le 1^{er} avril 2025 ;
- Et ce, jusqu'au 31 décembre 2030.

Le prix d'exercice des BSPCE 2020-1 et BSPCE 2020-2 est fixé à 1,426 €.

Note 5.12.4. Attribution Gratuite d'Actions (AGA)

Le tableau ci-après reprend les caractéristiques des plans d'AGA en vigueur à la date du présent rapport :

AGA	AGA 01/2022
Date d'Assemblée	04/06/2021
Décisions du Conseil d'Administration	18/01/2022
Nombre total d'actions émises	140 000
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	-
Actions potentielles issues des AGA émises	140 000
Fin de la période d'acquisition des AGA	19/01/2025
Cours à la date d'attribution	6,95 €

Modalités d'acquisitions des AGA 01/2022 :

Les actions gratuites seront acquises définitivement par leur bénéficiaire sous la condition que ledit bénéficiaire soit toujours présent dans la Société à la date d'attribution définitive des actions, soit le 19 janvier 2025.

Note 5.12.5. Programme de rachat d'actions

Nombre d'actions achetées et vendues au cours de l'exercice par la société dans le cadre des articles L.22-10-62 et suivants du code de commerce

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 6 septembre 2023, pour une période de dix-huit mois, à procéder à l'achat des actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a procédé aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, dans les conditions suivantes :

- Nombre d'actions achetées : 29 720
- Cours moyen des achats : 8,37 €
- Nombre d'actions vendues : 30 881
- Cours moyen des ventes : 8,46 €

Au 30 septembre 2023, la société détenait 16 972 actions propres (soit 0,117 % du capital) dont la valeur évaluée au cours de clôture (7,72€) s'établit à 131 023,84 €.

La société détenait également 86 482,36 € en espèces à cette date sur le compte de liquidité.

100% des acquisitions effectuées au cours de l'exercice écoulé (soit 29 720 actions représentant 0,204% du capital), l'ont été pour répondre à l'objectif d'animation du titre. A cet effet, la société Entech a signé un contrat de liquidité le 29 octobre 2021 avec la société Portzamparc. Il est indiqué que lors de la mise en œuvre de ce contrat, 200 000 € en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

Note 5.13. Avances conditionnées

Le poste correspond au 30 septembre 2023 à des avances remboursables obtenues de Bpifrance, et de l'ADEME pour financer des programmes de recherche et développement. Le remboursement de ces avances est conditionné :

- À la réussite des projets subventionnés par Bpifrance sur le plan technique et commercial ;
- Selon un échéancier pour les autres organismes financiers quel que soit l'aboutissement des projets.

Les avances remboursables ont évolué ainsi sur la période :

EVOLUTION DES AVANCES CONDITIONNEES (en €)	Au 31/03/2023	Augment.	Liquidation	Rembours.	30/09/2023
Avance remboursable BPI	294 410			20 500	273 910
Avance remboursable ADEME	114 447			0	114 447

Total	408 857	0	0	20 500	388 357
--------------	----------------	----------	----------	---------------	----------------

Compte tenu d'une part des réussites attendues sur les projets subventionnés par Bpifrance et, d'autre part des échéanciers en vigueur sur les autres, le remboursement des avances s'étalera dans le temps comme suit :

AVANCES CONDITIONNEES AU 30 SEPTEMBRE 2023 (En €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
BPI	273 910	97 500	176 410	
ADEME	114 447	114 447		
Total	388 357	211 947	176 410	

Note 5.14. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sur les exercices présentés se présentent comme suit :

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en €)	31/03/2023	Dotations	Reprises	30/09/2023
Provisions pour prime de non-conversion	0			0
Provisions pertes à terminaison	103 170	75 933	23 662	155 441
Total	103 170	75 933	23 662	155 441

La société a identifié 3 contrats à long terme déficitaire au 30 septembre 2023, justifiant la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison.

Note 5.14.1. Passifs éventuels

La société et son assureur ont été assignés le 17 novembre 2022 à comparaître à une audience le 27 janvier 2023 devant le Tribunal de Commerce de Quimper par un client dans le but d'obtenir réparation de préjudices subis lors de l'exploitation d'une installation de génération d'électricité. Sans préjuger de l'issue de cette procédure, la société et son assureur ont mandaté une expertise technique, laquelle ne conclut pas à une importante responsabilité d'Entech. En accord avec ses conseils juridiques, la société considère ce passif comme éventuel et n'a pas constaté de provision.

Note 5.15. Emprunts et dettes financières

Au 30 septembre 2023, les emprunts et dettes financières évoluent ainsi :

EVOLUTION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (en €)	Au 31/03/2023	Augment.	Rembours.	Au 30/09/2023
--	--------------------------	-----------------	------------------	--------------------------

Emprunts obligataires convertibles	0			0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 421 874	0	957 031	5 464 843
Total	6 421 874	0	957 031	5 464 843

Note 5.15.1. Emprunts auprès des établissements de crédit

Les emprunts souscrits auprès des établissements de crédit ont pour objet le financement de l'innovation, le renforcement de la structure financière et le financement des besoins à court terme.

Le détail de chaque ligne existant au 30 septembre 2023 est le suivant :

EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU 30/09/2023 (en €)	Montant nominal	Date de souscription	Taux d'intérêt	Solde restant dû	Dont < 1 an	Dont de 1 à 5 ans	Dont > 5 ans
BPI	700 000	07/12/18	1,72%	420 000	175 000	245 000	
BPI	1 000 000	06/04/20	1,89%	750 000	200 000	550 000	
BPI	1 000 000	20/04/20	2,50%	437 500	250 000	187 500	
			EURIBOR 3				
BPI CLUB	2 000 000	09/03/21	MOIS +				
			0,55%	1 080 000	360 000	720 000	
BPI	638 000	28/07/22	2,75%	638 000	-	382 800	255 200
CE	500 000	28/05/20	0,75%	265 176	71 599	193 577	
CMB	400 000	23/08/16	0,95%	-			
CMB	600 000	06/04/20	0,55%	310 027	85 906	224 121	
CMB PGE	350 000	23/04/20	0,76%	224 605	89 330	135 275	
CA PGE	350 000	11/05/20	0,55%	234 188	87 418	146 770	
CA	1 002 577	03/10/18	0,55%	337 865	168 469	169 396	
CIC PGE	350 000	04/05/20	0,70%	227 161	87 446	139 715	
CIC	1 000 000	04/07/19	0,72%	540 322	143 615	396 707	
Intérêts courus				4 756	4 756		
Total				5 469 599	1 723 539	3 490 860	255 200

Aucun de ces emprunts n'est soumis à des clauses de respect de ratios financiers.

Note 5.15.2. Echéance des emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES AU 30 septembre 2023 (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 469 599	1 723 539	3 490 860	255 200
Total	5 469 599	1 723 539	3 490 860	255 200

Note 5.16. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DETTES FOURNISSEURS (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 745 754	5 431 384
VALEURS NETTES	7 745 754	5 431 384

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés progressent de 42,6 % entre le 31 mars 2023 et le 30 septembre 2023.

Note 5.17. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales de la période présentée se détaillent ainsi :

DETTES FISCALES ET SOCIALES (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Dettes sociales	1 027 267	1 093 178
Dettes fiscales	1 651 693	2 093 161
Total	2 678 960	3 186 339

La variation des dettes fiscales entre le 31 mars 2023 et le 30 septembre 2023 est liée à l'absence de TVA déductible sur acquisitions au 30 septembre 2023 (-224 k€) et au montant de TVA sur la provision pour Factures à Emettre (1 533 k€, soit -201 k€).

Note 5.18. Echéances des dettes

Les échéances des dettes se présentent ainsi :

ECHÉANCES DES DETTES AU 30/09/2023 (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Avances conditionnées	388 357	211 947	176 410	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 469 599	1 723 539	3 490 860	255 200
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38 025	38 025		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 745 754	7 745 754		
Personnel et comptes rattachés	542 511	542 511		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	484 756	484 756		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 619 056	1 619 056		
Autres impôts taxes et assimilés	32 637	32 637		
Autres dettes	36 000	36 000		
Produits constatés d'avance	2 118 540	2 118 540		
Total	18 475 235	14 552 765	3 667 270	255 200

Les avances et acomptes reçus correspondent exclusivement à des acomptes clients.

Note 5.19. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance de la période présentée correspondent à des niveaux de facturations émises supérieurs à l'avancement budgétaire constaté sur les projets en cours à la date de situation.

Note 5.20. Charges à payer

Les charges à payer se décomposent ainsi :

CHARGES A PAYER (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Intérêts courus sur emprunts	4 756	8 781
Fournisseurs - charges à payer	6 050 243	1 085 784
Personnel - congés à payer	393 899	402 601
Personnel - autres charges à payer	148 517	212 861
Charges sociales à payer	200 909	222 100
Etat - charges à payer	10 818	14 507
Clients - rabais, remises, ristournes à accorder	0	5 649
Créditeurs divers - charges à payer	36 000	
Total	6 809 142	1 952 283

Les charges à payer aux fournisseurs correspondent aux réceptions de biens et services effectuées mais non facturées à la date de clôture.

Note 5.21. Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante :

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Production vendue de biens	17 312 820	11 378 124
Production vendue de services	243 034	1 406 864
Chiffres d'affaires net	17 555 854	12 784 988

La décomposition du chiffre d'affaires par secteur géographique est la suivante :

CA PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE (en €)	30/09/2023	30/09/2022
France	13 619 173	10 653 126
Export	3 936 681	2 131 863
Chiffres d'affaires net	17 555 854	12 784 988

La décomposition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

CA PAR SECTEUR D'ACTIVITE (en K€)	30/09/2023	30/09/2022
Production	8 956	5 951
Stockage	8 549	6 605
Hydrogène	51	229
Chiffres d'affaires net	17 556	12 785

Note 5.22. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

AUTRES PRODUITS D'EXPOITATION (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Production stockée	278 878	85 815
Production immobilisée	980 234	514 659
Subventions d'exploitation	5 500	80 820
Reprises sur dépr., prov. et amort., transf. de ch.	85 800	54 066
Autres produits	4 411	6 571
Total	1 354 823	741 931

Au 30 septembre 2023, la production immobilisée porte sur les projets suivants :

- La poursuite des développements de la suite logicielle Entech pour 280 k€ ;
- Le projet ABR (développement de solutions de stockage en utilisant la seconde vie des batteries automobiles), toujours en cours, pour 227 k€ ;
- Le projet C-3POe (développement de solutions d'approvisionnement des îles et zones côtières), toujours en cours, pour 162 k€ ;
- Autres projets pour 312 k€.

Au 30 septembre 2023, les subventions d'exploitation perçues concernent le chèque relance export et le soutien de l'ADEME pour le programme « tremplin transition écologique ».

Note 5.23. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se décomposent de la façon suivante sur les exercices présentés :

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (en €)	30/09/2023	% du CA	30/09/2022	% du CA
Achats études et sous-traitance	2 575 875	14,7%	2 598 507	20,3%
Achats non stockés	235 650	1,3%	95 826	0,7%

Crédits-bails	54 324	0,3%	26 036	0,2%
Locations immobilières et charges locatives	284 179	1,6%	206 736	1,6%
Locations de matériels	141 525	0,8%	59 354	0,5%
Entretiens, réparations et maintenance	74 073	0,4%	47 717	0,4%
Primes d'assurances	142 376	0,8%	119 470	0,9%
Documentation générale	8 506	0,0%	8 496	0,1%
Personnel détaché, intérimaires	77 240	0,4%	62 745	0,5%
Honoraires et frais d'actes	294 971	1,7%	197 801	1,5%
Publicité, foires, expositions	23 451	0,1%	29 403	0,2%
Transport	41 959	0,2%	52 570	0,4%
Frais de déplacement, missions et réceptions	215 344	1,2%	167 058	1,3%
Frais de télécommunication	22 203	0,1%	20 731	0,2%
Services bancaires	74 493	0,4%	75 598	0,6%
Cotisations diverses	15 857	0,1%	13 480	0,1%
Total	4 282 027	24,4%	3 781 529	29,6%

Au 30 septembre 2023, les autres achats et charges externes s'établissent à 4 282 k€, soit 24,4% du Chiffre d'affaires (vs. 3 782 k€, soit 29,6% du CA au 30 septembre 2022).

Les principaux postes se présentent ainsi :

- Achats non stockés pour 236 k€ (soit 1,3 % du CA) sous l'effet de hausses constatées sur l'électricité, le petit équipement et les vêtements de travail ;
- Achats d'études et sous-traitance pour 2 578 k€ : la société a eu recours à de la sous-traitance de capacités dans le cadre notamment d'installations et de câblages de centrales photovoltaïques et à de la sous-traitance de compétences (entreprises spécialisées en soudure, chaudronnerie, etc..);
- Locations immobilières pour 284 k€ : ce poste intègre essentiellement le loyer du siège social loué à la SCI Menez Prat Kemper (ensemble atelier + bureaux) sur une base de 400 k€ annuels (hors charges locatives), ainsi que le loyer des bureaux occupés à Lyon sur une base de 65 k€ annuels (hors charges locatives) et le loyer des locaux occupés à Angers (ensemble atelier + bureaux) sur une base de 32 k€ annuels (hors charges locatives) et à Vannes sur une base de 9 k€ annuels ;
- Les honoraires (295 k€, soit 1,7% du CA) sont composés d'honoraires juridiques et comptables et des prestations liées à la cotation boursière de la société. A noter, une prestation non récurrente de 63 k€ comptabilisée sur l'exercice mais transférée en production stockée (cf. note 5.4) ;
- Les frais de déplacement, missions et réceptions évoluent corrélativement à l'activité.

Note 5.24. Charges de personnel

Les charges de personnel se décomposent comme suit :

CHARGES DE PERSONNEL (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Salaires et traitements	3 231 409	2 092 481
Charges sociales	1 274 135	821 130
Total	4 505 544	2 913 611

Taux moyen de charges sociales	39,4%	39,2%
--------------------------------	-------	-------

Le taux moyen de charges sociales est stable par rapport au 30 septembre 2022.

Note 5.25. Effectifs

L'évolution des effectifs est la suivante :

EFFECTIF MOYEN	30/09/2023	30/09/2022
Cadres	82	54
ETAM	44	36
Total	126	90

L'effectif moyen de la Société est passé de 90 salariés au 30 septembre 2022 à 126 salariés au 30 septembre 2023. La progression de l'effectif moyen entre les 2 périodes considérées a essentiellement porté sur des profils ingénieurs et techniciens au sein des équipes Opérations.

Note 5.26. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes des dirigeants (pour une période de 6 mois) s'élèvent à :

- 97 308 € (dont 39 808 € de part variable) au titre de la situation intermédiaire du 30 septembre 2023
- contre 156 010 € au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022, pour une période de 6 mois.

Note 5.27. Indicateur alternatif de performance : EBITDA

La société a fait le choix de communiquer sur l'agrégat « EBITDA » compte tenu de son caractère significatif quant à l'analyse de sa performance financière.

EBITDA (en €)	30/09/2023	30/09/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 2 986 170	- 918 343
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT SUR IMMOBILISATIONS	521 667	290 954
DOTATIONS NETTES DES REPRISES AUX PROVISIONS SUR L'ACTIF CIRCULANT	1 168 341	99 000
EBITDA	- 1 296 163	- 528 389
en % du Chiffre d'affaires	-7,4%	-4,1%

Note 5.28. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions sont ventilées de la façon suivante :

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Dotations aux amortissements sur immobilisations	521 667	290 954
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 116 070	
Dotations aux provisions pour risques et charges	52 271	99 000
Total	1 690 008	389 954

Note 5.29. Autres charges d'exploitation

Les autres charges se décomposent comme suit :

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Charges diverses de gestion courante	28 805	9
Jetons de présence	30 000	18 000
Autres charges	0	
Total	58 805	18 009

Note 5.30. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

RESULTAT FINANCIER (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Autres intérêts et produits assimilés	60 988	3 104
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	0	3 281
Différences positives de change	0	0
Produits financiers	60 988	6 385
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	62 029	45 192
Différences négatives de change	7	50
Charges financières	62 036	45 242
Résultat financier	-1 048	-38 857

Note 5.31. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

RESULTAT EXCEPTIONNEL (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Quote-part de subvention	39 851	0
Produits de cession des immobilisations	0	0
Autres produits exceptionnels	0	256 463
Produits exceptionnels	39 851	256 463

Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Charges sur exercice antérieur	25 584	0
Autres charges exceptionnelles	0	299 507
Charges exceptionnelles	25 584	299 507
Résultat exceptionnel	14 267	-43 044

Le résultat exceptionnel au 30 septembre 2023 est essentiellement formé de la quote-part de subvention concernant le projet FASEP, diminuée des régularisations de cotisations d'assurance sur exercice antérieur.

Note 5.32. Impôts sur les bénéfices

Note 5.32.1. Impôt courant

Le montant de l'impôt exigible au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2023 est nul compte-tenu des pertes fiscales constatées.

Note 5.32.2. Crédit d'impôt Recherche / Crédit d'impôt Innovation

La société a perçu le 9 août 2023 la subvention FEDER notifiée dans le cadre du projet POGRA pour un montant de 1 142 k€. Les subventions publiques reçues pour les projets de recherche devant être déduites du montant des dépenses prises en compte dans le calcul du Crédit d'Impôt Recherche, il n'a pas été provisionné de Crédit d'Impôt au 30 septembre 2023.

Note 5.32.3. Accroissement / Allègement de la dette future d'impôt

Dans le cadre de l'allègement de la dette future d'impôt, le solde cumulé des déficits antérieurs reportables était au 31 mars 2023 de 3 910 431 €, et s'établit à 6 714 693 € en y intégrant le résultat fiscal du 30 septembre 2023.

Note 5.33. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la période présentée se détaillent ainsi :

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Contrôle légal des comptes	22 000	20 706
- DELOITTE	22 000	20 706
Autres diligences et prestations directement liées	-	-
Total	22 000	20 706

Note 5.34. Engagements hors bilan

Note 5.34.1. Engagements donnés

Engagements financiers

Les engagements financiers donnés se présentent ainsi :

ENGAGEMENTS DONNES (en €)	30/09/2023	31/03/2023
Nantissement du fonds de commerce	1 454 598	1 770 734
Nantissement de dépôt à terme	723 000	723 000
Total engagements financiers donnés	2 177 598	2 493 734

Engagement de départ en retraite

Les engagements de départ en retraite ne sont pas comptabilisés. Le montant de l'engagement hors bilan (charges comprises) s'élevait à 101 749 € au 31 mars 2023.

Les engagements n'ont pas été recalculés au 30 septembre 2023.

Engagement de couverture de change

Les engagements au titre de nos opérations de couverture de change en date d'arrêté du 30 septembre 2023 sont les suivantes :

Montant nominal	Echéances	Valorisation au 30/09/2023
1 075 000 USD	31/07/2024	1 061 833
95 000 USD	29/08/2024	94 886
300 000 USD	07/11/2023	308 008
300 000 USD	08/11/2024	306 122
200 000 USD	08/11/2024	202 020
1 970 000 USD		1 972 870

Note 5.34.2. Engagements reçus

Engagements financiers

Les engagements financiers reçus se présentent ainsi :

ENGAGEMENTS RECUS (en €)	30/09/2023	31/03/2023
GARANTIES MARCHES	6 846 642	7 070 218
Total engagements financiers reçus	6 846 642	7 070 218

Les « garanties marchés » sont des engagements par signature donnés par les banques en garantie sur des marchés publics et/ou privés.

Note 5.35. Entreprises liées

Avec la société E-Factory

La société a commercialisé une solution innovante de production, de conversion et de stockage d'énergie appliquée à un bâtiment à une société - SAS E-FACTORY - codétenue par les holdings personnelles du dirigeant (SAS ENJOY) et d'un actionnaire ancien co-fondateur (SAS MEFASUDE). Cette cession fait l'objet d'un contrat pour un prix de vente de 920 k€. Le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement sur l'exercice clos au 31 mars 2022 s'élève à 50 k€, il s'élevait à 682 k€ au 31 mars 2021, il était de 187 k€ constatés à l'avancement sur l'exercice clos au 31 mars 2020, soit un total de 920 k€.

Le prix sera payé comptant à la date de réception de la centrale par E-FACTORY sur facture à établir par Entech.

Avec la société VEPV1

La société envisage également de livrer une centrale photovoltaïque à une société - SAS VEPV1 - codétenue par les holdings personnelles du dirigeant (SAS ENJOY) et d'un actionnaire ancien co-fondateur (SAS MEFASUDE). Cette opération vise à confier à cette « société-projet » l'exploitation et la maintenance de la centrale. Cette centrale alimentera exclusivement le client final, un acteur industriel du Morbihan. Le prix de cession de cette centrale, fixé à des conditions de marché, est de 219 k€, facturés à hauteur de 110 k€, générant un produit constaté d'avance de 79 k€ (idem N-1).

Avec la société Menez Prat Kemper

La société a intégré un nouveau bâtiment courant mars 2021 qu'elle a pris à bail auprès de la SCI MENEZ PRAT dont les holdings SAS ENJOY et SAS MEFASUDE détiennent 45% des parts sociales. Outre un dépôt de garantie à son actif pour 103 k€, la société a comptabilisé une charge de loyers et charges locatives afférentes de 222 k€ sur la période (base annuelle = 400 k€ hors charges locatives).

Note 5.36. Résultat par action

RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net	-2 972 952	-848 724
Nombre d'actions	14 559 943	14 545 543
Résultat de base par action	-0,2042	-0,0583

L'évolution du résultat dilué par action se présente ainsi :

RESULTAT DILUE PAR ACTION (en €)	30/09/2023	30/09/2022
Résultat net	-2 972 952	-848 724
Nombre d'actions	14 559 943	14 545 543
BSPCE	43 200	57 600
Obligations convertibles en actions	0	0
Total	14 603 143	14 603 143
Résultat dilué par action	NC	NC

Le résultat net étant une perte, les instruments existants sont considérés comme relatifs.

Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

ENTECH

Société anonyme

11 allée Jean-François de la Pérouse
29000 QUIMPER

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1er avril 2023 au 30 septembre 2023

ENTECH

Société anonyme

11 allée Jean-François de la Pérouse
29000 QUIMPER

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1er avril 2023 au 30 septembre 2023

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de ENTECH et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels relatifs à la période du 1er avril 2023 au 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Rennes, le 21 décembre 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

radigue Guillaume

Guillaume RADIGUE